



SUPER, nous allons enfin tout comprendre...

La DRH nous a convoqué deux fois pour ne rien nous dire, puis deux autres fois pour nous dire « c'est ça ou rien ! »

En tout et pour tout, les discussions entre eux et nous sur la prime d'intéressement, auront durées au grand maximum 4 heures. Bien entendu, aucun document pouvant nous servir de base de travail ne nous a été communiqué. Mais ça, on a l'habitude et notre expérience sur le domaine de la négociation fait que nous comprenons vite et nous savons rapidement détecter leurs éventuelles entourloupes.

Par contre, nos Directeurs ont eu droit à une journée entière consacrée au sujet. Cela laisserait supposer qu'ils auraient besoin de plus de temps pour comprendre les choses ? Mais nous nous refusons d'y croire, Ils sont Directeurs quand même !!!

Dans les heures qui viennent, ils vont donc tenter de vous transmettre la bonne parole, celle qui leur a été inculquée par ceux qui se soucient tant de notre bien être, mais que nous sommes obligés d'affronter à chaque fois qu'il nous faut défendre ou (plus rarement aujourd'hui) faire évoluer nos droits et avantages.

Alors on va les écouter, puis on va retourner bosser. A moins que l'on fasse comme eux, appeler les huissiers pour constater qu'ils font chuter la productivité.

Initial CGT qui **ASSUME** et **SIGNE** tous ses propos, répondra à leurs fabuleuses déclarations.

Leur information ne sera peut-être consacrée qu'aux conséquences désastreuses de la grève, puisque selon notre Directeur Général, l'intéressement a déjà été supprimé et en même temps, la date de la prochaine réunion imposée le 5 juin par la DRH.

ALORS IL N'ONT ENCORE RIEN VU.

Si c'est le cas, nous garderons la tête aussi haute que la légitimité de notre mouvement de protestation. Et nous continuerons notre action d'une façon moins coûteuse pour les salariés spoliés.

Nous serons comme d'habitude respectueux parce qu'ils ont le savoir, mais nous on vous dira la vérité.

QUOI QU'IL EN SOIT NOUS NE SIGNERONS PAS D'ACCORD AU RABAIS !!!



La CGT souhaite relancer le gagnant/gagnant.

A ce jour, les salariés d'Initial ont perdu leur intéressement et l'entreprise va perdre tout ce qui faisait d'elle une blanchisserie qui allait de l'avant, avec tous les profits qu'elle en tirait tout en respectant le droit social.

Le gagnant/gagnant nous a permis durant des années de faire évoluer les droits des salariés, en gardant à l'esprit une analyse responsable, qui venait peser sur l'autre plateau de la balance.

Quels sont les enjeux et leurs éventuelles conséquences.

La crise que nous venons de traverser n'est malheureusement pas terminée. Personne ne peut imaginer qu'un esprit revancharde ne s'installe pour contester le fait, que l'argent qui vient de sortir de nos poches rejoigne tranquillement celles des actionnaires.

Ainsi nous entrons dans une spirale négative qui va accélérer le départ des compétences et provoquer le conflit permanent que nous avons su éviter jusque là.

Initial CGT ne se dérobera pas devant cette évidence.

La reprise du travail des équipes en grève n'accrédite en aucun cas les positions de la Direction. D'une part, l'argent étant le nerf de la guerre (selon l'expression) le manque à gagner de ceux qui ont exprimé leur rejet pour les nouvelles mesures que la direction imposait, nous a contraint de reprendre le travail faute de moyen financier pour poursuivre le mouvement.

D'autre part, les clients que nous côtoyons et que nous connaissons personnellement ont été mis à rude épreuve. La qualité des relations hebdomadaires que nous entretenons avec eux ont également souffert de cette grève dont la Direction porte l'entière responsabilité. Enfin, nous avons une pensée amicale pour les salariés, qu'ils soient grévistes ou non, qui redoublent d'efforts pour rattraper cette gabegie. Tant au niveau administratif que de la Production et de la Distribution.

Malgré nos missions et nos convictions qui peuvent être différentes, nous avons toujours travaillé dans le même sens, celui de l'intérêt du client avec un profond respect les uns pour les autres. Des tensions existent aujourd'hui, mais le temps les effacera contrairement aux mauvaises décisions que la Direction pourrait figer dans l'histoire de notre Groupe.

Initial CGT à depuis le début demandé la poursuite des discussions non pas pour négocier sur leur propositions mais pour les confronter avec les nôtres qui sont et de loin, plus dissuasives pour enrayer les éventuels abus de l'absentéisme.

Aujourd'hui encore nous sommes prêts à reprendre les négociations tout en déplorant le temps perdu. Nous en appelons à la responsabilité des Dirigeants de notre entreprise pour sortir de cette impasse, sans quoi, les fondations du mur qui se trouve en face de nous, auront raison de la violence du choc que nos intérêts opposés par cette situation, vont provoquer.



Ce n'est qu'un début

Initial Cgt se félicite du taux de participation, que le mouvement provoqué par la Direction, a suscité chez les salariés. Cela démontre, si besoin en était, notre attachement au modèle social que BTB a légué à Initial, et entre-autre à notre prime d'intéressement.

Personne ne se félicite du désagrément que cela a provoqué chez nos clients ou dans les services. Par contre les conséquences désastreuses ont été provoquées par le refus de la Direction à se remettre immédiatement autour de la table des négociations.

Initial Cgt a appelé dès ce matin à reprendre le travail dans les ateliers. Néanmoins, le mouvement n'est pas terminé! Le code du travail précise que les salariés doivent accomplir loyalement un travail et en contre partie ils reçoivent une rémunération. Initial Cgt ne demande rien d'autre, un travail loyal en face d'une rémunération. Par contre notre motivation à produire plus que la normale était suscitée par notre accord d'intéressement qui, si l'on en croit les tracts de la Direction, n'existe plus. Donc nous n'avons plus aucune raison de fournir l'effort supplémentaire qui alimentait cette rémunération variable. Nous travaillerons normalement et ne leur en déplaise, la productivité sera impactée par la démotivation qu'ils auront provoqué. Comment pourraient-ils espérer que l'on redémarre à fond, comme avant, pour maintenir une marge qui ne nous est plus profitable.

D'autre part les Agents de Service vont devoir communiquer auprès des clients pour expliquer la légitimité de notre action, les prévenir que cela risque de reprendre à la fin du mois. Mais cette fois ci, nous les préviendrons que nous les aiderons à prendre leurs dispositions face à la "non livraison" de leur linge, et que d'une façon ou d'une autre, nous leur demanderons de nous apporter leur soutien.

Nous allons prendre contact avec les inspections et la médecine du travail pour qu'ils viennent constater la cadence de notre production. Nous ne sommes ni des irresponsables ni des voleurs, seulement des travailleurs en colère, alors les menaces de la Direction doivent prendre le même chemin que toutes les provocations qu'ils nous font. Celui de l'ignorance.



Pas de menaces sans réponse

Ce tract est destiné aux salariés des usines qui ont reçu des menaces suite au mouvement de grève provoqué par la Direction d'Initial.

Initial CGT n'aura pas une minute de répit tant qu'un salarié subira la moindre pression de son Directeur ou de sa hiérarchie.

Nous mettrons tous les moyens de communication, juridiques, d'appel au soutien. Les Unions Locales et départementales, la Fédération et la Confédération seront sollicités pour faire en sorte qu'après notre action, le travail reprenne en tenant compte de la disparition de notre prime, mais dans la sérénité.

Tout le monde finira forcément par s'habituer à la chute des résultats provoqués par leur entêtement.

**Nous sommes des travailleurs respectueux de la législation,
nous ne sommes pas des voyous.**



ON NE LACHE RIEN

Après quatre jours de grève et la participation de plus de 2000 salariés, la Direction d'Initial a décidé de rester sourde à nos propositions. C'est pourquoi Initial Cgt qui devait tenir sont assemblée générale vient de prendre la décision de continuer la lutte et d'annuler son programme de la semaine prochaine.

Maurad RABHI, Secrétaire Général de la Fédération THC CGT a prit contact avec le Ministère du travail. Le Directeur adjoint du cabinet du Ministre, Monsieur GRIVEL Nicolas s'est engagé à prendre contact avec Monsieur PICARD pour tenter de débloquent la situation.

De notre côté, nous allons préparer un document explicatif qui reprendra le déroulé exact de ce qui s'est passé depuis début janvier.

Des propositions, nous en avons fait depuis le début. La Direction après avoir voulu jouer la montre s'est enfermée dans un silence autiste. Nous ne sommes pas inquiets pour nos clients car les Agents de service ont suivi majoritairement le mouvement et donneront toutes les explications sur les causes et les responsabilités de ceux qui auront provoqué les désagréments.

Initial CGT appelle donc à suspendre le mouvement sous cette forme dès lundi. Les Agences qui souhaitent continuer auront le soutien de l'ensemble des délégués CGT.

Nous n'avons pas touché la prime que l'on attendait au mois de mai, et les jours de grève vont dégrader fortement les budgets familiaux. La mobilisation doit restée intacte, nos arguments ont le mérite d'être clairs et nos propositions sont plus efficaces que les leurs pour lutter contre l'absentéisme.

On continue d'y croire et on se donne rendez-vous au 1^{er} juillet, date à laquelle nous aurons une véritable orientation à prendre sur la façon dont nous poursuivrons. De plus si nécessaire, le soleil sera au rendez-vous pour réchauffer notre détermination à ne rien lâcher.

Si la Direction ne se manifeste pas d'ici lundi, la productivité battra des records et les Agents de service n'auront aucun risque d'être pris en excès de vitesse.



INTERESSEMENT /Rappel des faits/REPONSE INITIAL CGT

- 1) Il n'y a eu de négociation puisque nous n'avions pas d'autres possibilités que de négocier à la marge de ce qu'ils souhaitaient nous imposer. Les deux premières rencontres ont été des déplacements pour rien, puisqu'ils nous ont informé qu'ils n'étaient pas prêts.
- 2) BTB était attaché à une juste redistribution des richesses, puisqu'il avait accepté un véritable accord gagnant/gagnant. Idem pour la participation; ils nous avaient convoqué pour neutraliser l'effet négatif provoqué par la redevance du Groupe. Depuis, cette redevance a doublé et elle impacte sévèrement notre prime. De plus, c'est la deuxième fois qu'Initial tente d'ajouter des critères pénalisants sur l'intéressement.
- Tous les engagements n'ont pas été tenu, puisque l'accord des dernières NAO prévoyait la poursuite des discussions sur le calendrier social si Initial été éligible au crédit d'Impôt accordé par le gouvernement aux entreprises. C'est le cas ! On se voit quand ? pour le reste, les thèmes évoqués par la Direction sont presque tous des obligations légales.
- 3) La Grève est un droit, merci de le rappeler. En ce qui concerne l'image de l'entreprise, la Direction se charge bien de l'abîmer, il n'y a qu'à voir le jardinage, les tarifs, les hausses et la qualité de la prestation que l'on livre à nos clients.
- Notre entreprise lutte depuis des années pour améliorer sa productivité, sa rentabilité au détriment du service et de la qualité. NOUS EN SOMMES TOUS LES JOURS TEMOINS dans nos usines.

Dès la reprise du travail, nous nous excuserons envers nos clients pour le désagrément provoqué par cette grève. Ils ont tous au moins une personne de leur famille touchée par l'injustice sociale. Ils comprendront et nous leur expliquerons **TOUT**.

Plutôt que de demander l'arrêt immédiat de notre mouvement que plus de deux mille salariés soutiennent, répondez donc aux propositions que nous vous faisons sur l'absentéisme et sur la qualité. Vous avez l'air de prétendre que nous sommes sourds à vos appels alors que vous rejetez systématiquement nos propositions de rencontres.



Un mouvement à la hauteur des enjeux

Plus d'une vingtaine de centres de production et de dépôts sont en grève ou ont entrepris une action de contestation sous différentes formes.

Jamais dans l'histoire de notre groupe une décision n'aura mobilisé autant d'énergie et provoqué une exaspération quasi unanime. La participation à ce mouvement est considérable et va jusqu'à 98% de grévistes sur certains sites. De quelle façon va-t-on devoir leur dire? Ne touchez pas à notre intéressement. Si nous ne sommes plus intéressés, la motivation disparaîtra et les résultats chuteront forcément. Qui a d'envie dans arriver là? Pas nous.

La CGT propose à la Direction de se mettre autour de la table dès que possible, donc immédiatement en ce qui nous concerne, et de traiter les points qui les préoccupent comme l'absentéisme et la qualité. Tout en les sortant des critères de calcul de notre prime.

Pourquoi ne répondent-ils pas favorablement à cette proposition. S'ils ne souhaitent pas revenir à la table des négociations, c'est certainement que leur seule motivation est de faire baisser l'enveloppe de cette prime.

Cette attitude serait vraiment lamentable. La CGT a déjà dévoilé ces propositions à certains Directeurs qui les estiment intéressantes. Nous avons des idées pour sortir de cette impasse.

Nous en appelons à M. PICARD qui doit maintenant s'exprimer sur cette crise et accepter que nous lui apportions la contradiction pour évoluer vers une reprise de notre activité.

Vous n'avez pas tout vu!!! Notre détermination ne s'arrêtera pas à une éventuelle reprise du travail. Vos cadences, votre gain de productivité, la pression subie dans certain services, les rumeurs de restructurations sont autant d'éléments qui viennent alourdir les absences. D'un côté vous générez toutes les conditions au mal être, de l'autre nous devrions en payer les conséquences.

Depuis le début nous en appelons à votre sens des responsabilités. Vous ne pouvez pas prétendre diriger un groupe à coups de décisions imposées.

Dans la plus part des sites, la reconduction du mouvement est déjà annoncée.

Maintenant, Messieurs les Directeurs tout dépend de vous.



Réponse à leur propagande

Après avoir attendu la dernière minute pour nous appeler à négocier. Après avoir méprisé les habitudes qui permettaient aux salariés de toucher la première partie de la prime en mai. Après nous avoir expliqué que c'était leur proposition ou rien, ils vous font parvenir un tract qui tenterait à les réhabiliter en expliquant que tout n'est pas fini.

Le Chemin qu'ils proposent est celui du transfert de notre prime vers les poches des actionnaires. Vous l'avez compris puisque déjà quatorze usines sont en grève, et elles seront rejointes demain par 6 autres.

Comment récompenser les usines qui verraient leur absentéisme baisser puisque le critère est pénalisant. C'est leur "C'est ça ou rien" qu'ils l'on d'ailleurs écrit, qui a fait capoter les réunions.

La CGT a des propositions gagnant-gagnant pour diminuer l'absentéisme. L'affaiblissement de notre prime ne résoudrait rien si en face nous ne prenions pas des décisions dissuasives.

Leur blabla consiste à nous rejeter la responsabilité de l'échec des négos. Ils sont prêts à tout, même de mettre en péril la bonne santé de l'entreprise. Alors si nous n'avons plus d'intéressement, nous ne serons plus intéressés aux performances de notre site, le but sera donc de travailler normalement. Fini la compétition, au moins sera fera baisser le nombre des maladies professionnelles.

Néanmoins nous appelons la Direction à revenir rapidement à la table des Négociations, nous sommes prêts à nous déplacer et même à passer la nuit à négocier. La seule condition, pas de nouveaux critères mais une véritable négociation sur les sujets qui les intéressent.

Pourquoi attendre le 5 juin alors que le besoin des salariés est immédiat.



Et si on allait leur dire en face ?

Initial CGT à lancé depuis mardi une grève pour sauver notre intéressement. Cette grève est reconductible chaque jour et sa poursuite doit être votée en fin de journée en assemblée générale. Afin de vous donner la parole et vous permettre d'aller hurler votre indignation au siège de l'entreprise, nous vous proposons de vous inscrire rapidement vers vos délégués CGT afin que nous organisions les locations de bus pour jeudi.

Les frais seront pris en charge par la CGT et une petite participation pourra être demandée suivant les moyens de chacun.



IRRESPONSABLES!!!

Leur volonté de vouloir faire baisser l'enveloppe de notre intéressement les conduit à une irresponsabilité sans limite.

Aujourd'hui plusieurs usines sont en grève. Initial CGT en appelle à tous les salariés. Nous devons leur montrer notre exaspération. Leurs stratégies se succèdent et elles sont à chaque fois remplies d'erreurs et créatrices de catastrophes sociales.

Nous en appelons à tous les salariés oui, même à l'encadrement et pourquoi pas aux Directeurs car eux connaissent la situation financière de certains collaborateurs qui ont besoin de cette rentrée d'argent. Alors Messieurs c'est le moment de renverser la vapeur. Vous n'êtes pas obligés de cautionner cette abomination. Plutôt que de tenter d'expliquer l'inexplicable, pour une fois, une seule fois unissons nos forces pour démontrer aux Anglais notre attachement au mode de calcul de cette rémunération variable. Demain vous aurez peut-être besoin de vos salariés, si vous voulez compter sur eux, ne les lâchez pas aujourd'hui.

Les Anglais qui n'investissent que dans la tuerie ratière, ne font quasiment rien pour les blanchisseries Françaises. Ils veulent gagner du cash coûte que coûte pour développer leur métier d'origine. Après notre intéressement, ce sera dans les effectifs administratifs et peut être même chez les Directeurs qu'ils viendront chasser. Ensuite pourquoi pas notre prime annuelle. Alors si vous voulez que l'on soit là pour nous opposer aux futures restructurations qui vous toucheront, soyez avec nous pour stopper la boulimie financière des RENTOKILLERS.

Courage, dignité et solidarité!!!

Ils nous imposent leur dialecte, ils nous inondent de messages en Anglais. Pour qui se prennent-ils. Maintenant ils nous imposeraient leur système ultralibéral. Notre pays à une belle âme sociale et une sublime langue, si cela ne vous convient pas **CASSEZ-VOUS !!!**

Si les salariés perdent leur intéressement, fini les pointeuses, leurs KPI ils les calculeront avec leur science infuse. Nous dénoncerons la modulation. Ensuite, une heure de travail en plus sera payée en heure supplémentaire.

Nous sommes en train de lister tous les moyens de défense que nous mettrons face à la guerre qu'ils nous auront déclarée. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées, si elles sont respectueuses de notre législation nous les leur imposerons, en réaction à leurs indigestes méthodes.

TOUCHE PAS A MON FRIC !!!

✓ C'est BTB qui avait mis en place un accord d'intéressement, aujourd'hui on se bat pour le garder



Intéressement

A toute question une réponse ...

1/2

Le présent accord d'intéressement signé le 5 mai 2010 arrive à échéance.

La mise en place de l'intéressement dans toute entreprise nécessite un accord qui doit être signé entre la Direction et les Organisations Syndicales avant le 30 juin 2013 dernier délai.

La Direction et les Organisations Syndicales se sont rencontrées les 7 et 14 mai derniers en vue de la négociation d'un nouvel accord d'intéressement.

Les deux parties n'ont pas conclu d'accord, les négociations doivent donc se poursuivre.

La Direction serait favorable à ce qu'une troisième rencontre se fasse dans les prochaines semaines afin de convenir d'un accord.

Compte tenu des négociations en cours, le 1er acompte ne pourra pas être versé en mai comme les années précédentes.

En réponse aux questions que vous vous posez concernant l'intéressement, voici quelques explications qui vous permettront de mieux apprécier ce sujet.

→ Qu'est-ce que l'intéressement ?

L'intéressement est le fait d'accorder aux salariés une partie des profits réalisés par l'entreprise. Ce n'est pas obligatoire et certaines entreprises ont fait le choix de ne verser aucun intéressement à leurs collaborateurs.

Pour mettre en place un accord d'intéressement il faut la signature d'un accord - négocié tous les 3 ans - entre des parties prenantes (comme la Direction et les Organisations Syndicales).

C'est un avantage offert par l'entreprise qui peut être remis en cause s'il n'y a pas d'accord signé.

→ Quel est le mode de calcul de l'intéressement ?

L'intéressement est calculé selon une formule et des critères définis dans l'accord.

Les critères sélectionnés sont généralement choisis par rapport à la stratégie et les objectifs prioritaires de l'entreprise.

✓ Le calcul de l'intéressement doit certes avoir une signification économique, mais il doit également être mesurable et **INDISCUTABLE**

→ Pourquoi les négociations entre les Organisations Syndicales et la Direction sont-elles bloquées à ce stade ?

La Direction a fait des propositions visant à intégrer dans ce nouvel accord des indicateurs liés à la politique et aux enjeux stratégiques de l'entreprise. Ces nouveaux éléments sont à la fois quantitatifs (atteinte du budget / niveau de résultat direct du site (RDS)) et qualitatifs (CVC/ absentéisme / progrès du RDS).

Les Organisations Syndicales ont refusé l'intégration des critères proposés. Les négociations peuvent toujours se poursuivre, une troisième rencontre pourrait avoir lieu en juin. Toutefois, compte tenu de la situation actuelle, aucune date précise n'a pu être arrêtée.

✓ Ajouter des critères ne peut que pénaliser les salariés. D'autant plus que le pouvoir de décision prend régulièrement des orientations pénalisantes.





Intéressement

A toute question une réponse ...

→ Pourquoi avoir choisi les critères du CVC (Customer Voice Counts) et de l'absentéisme ?

✓ -La suspension des commandes de linge et de consommables en fin d'année.
 -Les économies réalisées sur les produits lessiviels
 -Les hausses de prix
 -Le labourage intensif
 Voici quelques éléments d'insatisfaction de nos clients qui viendront pénaliser notre intéressement.*

✓ La forte baisse des investissements, l'augmentation de la productivité, le non suivi des remarques du CHSCT, L'ambiance exécrable produite par des bruits de restructuration, le stress, les pressions, le flicage, le contenu des PRV, sont les principales causes de la dégradation du taux d'absentéisme. Qui doit payer? Nous?

Le CVC (Customer Voice Counts) est le reflet de la satisfaction client. L'absentéisme est un des indicateurs d'un bon climat social. Intégrer dans l'intéressement deux critères parfaitement en phase avec la stratégie et les objectifs prioritaires de notre entreprise était selon la Direction une proposition pertinente. La réduction de l'absentéisme est une priorité pour l'Entreprise. La Direction a donc souhaité, par l'intégration du critère « absentéisme » récompenser les sites ayant progressé sur l'un des 4 éléments qui compose l'absentéisme (AT, Maladie, Accident de trajet, Maladie professionnelle)

→ Pourquoi l'intéressement devrait-il être relié au budget ?

En 2011 et en 2012, Initial a atteint voire dépassé ses objectifs budgétaires. L'atteinte du budget est, comme dans toute entreprise de notre taille, un objectif qui doit concerner l'ensemble des salariés. Relier l'intéressement au budget semblerait donc être également un critère pertinent.

✓ Tout le monde sait comment sont réalisés les budgets. Plusieurs allers-retours entre les Directions locale et nationale qui rendent les objectifs quasi inatteignables.

→ Quand sera versé l'intéressement ?

Le premier acompte sera versé selon l'avancée des négociations. Toutefois tout versement ne sera possible que sur un accord signé. Pour être mis en place pour ces trois prochaines années, la Direction et les Organisations Syndicales doivent signer un nouvel accord avant le 30 juin 2013. C'est en ce sens qu'une date de troisième rencontre doit être fixée dans les prochaines semaines.



✓ Si les Partenaires Sociaux et la Direction ne trouvent aucun accord, il n'y aura plus d'intéressement. S'il n'y a plus d'intéressement, nous n'aurons plus aucun intérêt à nous soucier des performances de notre établissement. Donc chute de la productivité dans tous les domaines. Plus de souci du travail bien fait. Les Anglais apprécieront. Avant d'en arriver là, tous les moyens d'actions seront mis en œuvre.



Ne franchissez pas la limite

Plutôt qu'un conseil, il s'agit de prévenir nos dirigeants de la limite à ne pas dépasser. De jardinage en labourage, ils ne récolteront plus rien à vouloir venir prendre du blé dans nos poches.

La Direction propose une nouvelle formule sur le calcul de la prime d'intéressement qui transformerait une chose qui fonctionne bien, en une véritable usine à gaz.

Pour faire court, une enveloppe constituée d'une formule qui prendrait en compte le Plan et le Résultat Direct Site viendrait alimenter 3 autres critères, l'absentéisme, le CVC et le progrès ils auraient eux même un taux multiplicateur. Cette infernale tuyauterie aurait pour effet immédiat selon leur propre calcul de provoquer une baisse de 20% de notre prime.

A ce jour, la Direction ne nous a communiqué aucun document ayant pu nous permettre de faire des simulations. Nous pouvons donc penser que le tableau qui nous a été peint est très enjolivé.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué? Tous simplement pour diminuer l'impact du "forfait social" qui a provoqué une hausse de l'enveloppe. Par contre, nos Dirigeants refusent de communiquer sur les nouveaux allègements de charges, autrement dit sur le cadeau que le gouvernement vient de leur octroyer.

Pour Initial CGT pas question de toucher à une virgule sur l'accord existant.

Conscient que l'absentéisme est un fléau qui provoque de grosses désorganisations dans les services, Initial CGT a proposé de travailler sur le sujet à la condition qu'il soit totalement dissocié de l'accord d'intéressement. Les Délégués Syndicaux se sont déjà mis au travail sur le sujet.

A la demande d'Initial CGT une nouvelle rencontre devrait avoir lieu début juin, ce qui repousse l'éventuelle signature qui permettrait de **reconduire** notre accord. Malheureusement, cela décale d'autant le versement de la prime. Pour Info, Initial CGT demande depuis janvier l'ouverture des négociations, la Direction nous a réellement convoqué le 07 mai.

**Nous appelons l'ensemble des salariés à se mobiliser pour défendre
par tous les moyens notre prime d'intéressement.
Initial CGT appellera très prochainement à la grève
si la Direction campe sur ces positions.**



Négociation du contrat d'intéressement

Les 07 et 14 mai prochain, la Direction nous a convoqué pour lancer les négociations sur le contrat d'intéressement. Depuis début janvier, la CGT a alerté sur l'urgence de ces discussions, Initial ayant pour habitude d'effectuer le premier versement en mai. De nombreux salariés attendent avec impatience cette rentrée d'argent pour boucher les trous dans les budgets ou effectuer des réparations sur leur véhicule.

Les problèmes de nos dirigeants étant loin des nôtres, et à cause de leur silence, nous aurons au mieux une prime en juin.

Merci Patron pour l'attention que vous portez aux plus défavorisés de vous collaborateurs.

Au mieux car comme nous l'avons déjà écrit, nous ne signerons pas une prime au rabais. S'ils comptent sur nous pour lancer de nouveaux moyens conflictuels entre les salariés, **il n'y aura plus d'intéressement en 2013**. C'est peut-être là leur objectif caché.

A moins qu'ils n'essayent de jouer la montre et espèrent ainsi nous mettre la pression afin de nous arracher un accord dans la précipitation. Pourtant, c'est clair!

LA CGT NE SIGNERA RIEN DE PENALISANT POUR LES SALARIES!!!

S'ils veulent semer la zizanie entre les biens portants et les malades, ce sera sans nous. S'ils veulent créer des tensions entre les usines capables de sortir une certaine qualité et celles qui n'ont pas les investissements nécessaires pour le faire et qui le déplorent, ils n'y arriveront pas.

La formule actuelle est suffisante.

L'autre idée serait de prendre la somme à répartir et de la diviser par le nombre de salariés. Mais là, les plus hauts salaires seraient trop pénalisés. Pourtant, ils bénéficient déjà d'une rémunération confortable, des primes proportionnées à leur rétribution et de bonus qui viennent les récompenser en fin d'année, des efforts que les petites mains ont péniblement fournis.

Préparons nous à aller chercher par d'autres moyens le manque à gagner que leur entêtement va nous faire perdre.



Du jardinage au labourage?

Notre entreprise aura trouvé des moyens originaux pour faire face à la crise et ainsi pouvoir continuer à fournir du cash aux Anglais. Nous pourrions également nous satisfaire de cette situation qui nous a permis de maintenir notre résultat et ainsi percevoir une rémunération parallèle grâce à l'intéressement. **Mais!** Comme tous les trois ans, la Direction a convoqué la CGT pour négocier la formule qui déterminera le montant auquel chacun d'entre nous pourra prétendre selon tels ou tels critères. Aujourd'hui, notre prime est calculée sur notre résultat direct site et sur le progrès.

Deux critères cohérents et suffisants pour la CGT.

Pour la CGT oui mais apparemment pas pour la direction qui souhaiterait en introduire d'autres. La qualité et l'absentéisme (Voir notre tract du 25 février dernier)

Alors NON Messieurs vous n'introduirez rien aux salariés d'Initial. Nous avons déjà vu notre participation baisser alors que les dix mille euros **que chaque salarié a versé aux actionnaires** auraient dû avoir un impact favorable sur notre prime, vous avez trouvé le moyen de faire baisser le bénéfice fiscal afin de labourer ce qui aurait pu nous revenir. Plus rien n'arrête votre boulimie maintenant vous voudriez faire de la gratte sur l'intéressement.

Chers collègues. Sachez d'ors et déjà qu'Initial CGT ne signera pas un intéressement au rabais. Préparez-vous à réagir si la Direction persiste dans cette position. Pour nous, deux solutions: soit on ne touche à rien sur la formule actuelle, soit on prend la somme globale et on la divise équitablement par le nombre de salariés.

La troisième que nous devons d'ors et déjà évoquer consisterait à voir disparaître l'intéressement. Dans ce cas, nous appellerions les salariés à défendre **par tous les moyens** leur pouvoir d'achat.

Nous sommes convoqués à la négociation en mai, le premier versement de la prime (si elle existe toujours) est ainsi reporté en juin. Eux, ils gagnent un mois et **nous ont le perd**. S'ils prennent le risque de nous emmener vers un conflit, nous mettrons tous les moyens pour que cette provocation leur coûte un maximum. Notre principale revendication sera de compenser la perte de la prime par une hausse de salaires de 200€.

Pour info, Elis rachèterait RLD. Si cette information se confirmait, ce serait une catastrophe pour Initial. Elis est déjà le numéro un dans la profession, avec cette acquisition il deviendrait un trust et aurait un monopole et donc un certain pouvoir de vie ou de mort sur ces concurrents, donc sur nous.

La CGT mettra tout son pouvoir afin d'éviter cette situation et diffusera prochainement un communiqué de presse sur ce sujet.



Un coup d'épée dans l'eau

Le 21 février dernier, nous étions convoqués par la Direction avec à l'ordre du jour, le suivi du contrat d'intéressement, le plan d'épargne entreprise et le budget œuvre social.

Le CIC, retenu par le Comité Central d'Entreprise pour gérer le Plan d'Epargne Entreprise, nous a présenté sa méthode de transfert qui devrait nous permettre de passer de la BNP à leurs services sans problème.

Ensuite, nous allions évoquer le contrat d'intéressement, mais quelle n'a pas été notre surprise d'entendre la Direction nous informer de leur impossibilité à traiter le sujet, invoquant un manque de temps pour le préparer. M. LE JOLY nous a juste fait passer des messages inquiétants sur son intention d'ajouter l'absentéisme et la qualité dans le mode de calcul de la prime.

Selon la CGT, les salariés d'INITIAL n'ont aucun pouvoir d'action sur ces critères. Pour le premier, nous ouvririons là un boulevard de discussions malsaines. Aujourd'hui, lorsque un salarié laisse une lumière allumée, il s'entend reprocher sa responsabilité dans l'impact négatif sur l'intéressement? Il faudrait plutôt parler de civisme et d'écologie dans ce cas précis, car si nous effectuons le calcul, cela aurait tendance à inciter les abus. Imaginons alors la stigmatisation des salariés contraints à un arrêt de travail pour soigner telle ou telle maladie. Nous entendons déjà certains collègues "avertis", dénoncer la responsabilité du malade sur la baisse de cette prime? De la compassion, nous passerions à la suspicion.

La Direction souhaite instrumentaliser les effets dont elle est en partie responsable. En effet, la productivité ne cesse d'améliorer les résultats de l'entreprise au détriment de la santé des salariés. Nous avons de plus en plus de cas de maladie professionnelle, de souffrance au travail dont les conséquences ont déjà été dramatiques. Autre exemple: Les PRV sont largement contestés dans certains services pour la charge de travail supplémentaires qu'ils entraînent. La Direction qui, non seulement dicte ses règles, refuse de les voir discutées par les salariés concernés et par Initial CGT qui en a émis la demande.

Plus de travail avec le même périmètre horaire entraîne du stress, moins de sérénité, plus de démotivation. Un objectif non atteint résonne comme un échec professionnel auquel vient s'ajouter une sanction pécuniaire. Cela peut malheureusement devenir une cause supplémentaire d'arrêts de travail.

Doit-on subir le double effet?

**T'es malade et t'es responsable de la perte du pouvoir d'achat de tes collègues.
NON jamais la CGT ne signera un tel accord.**

Idem sur la qualité! Le Siège déciderait de bloquer les commandes textile, la décision mettrait à mal les délais de mises en place, les réformes, les augmentations de stock chez les clients et nous devrions en subir les conséquences?

Un Directeur contraint de respecter le plan budgétaire imposé par le siège prendrait la décision de diminuer la quantité de lessive dans les machines, cela provoquerait un mécontentement chez nos clients et par conséquent une diminution de notre prime.

Là encore, non, nous ne signerons pas un accord qui rendrait les salariés responsables de tous les maux de l'entreprise.

Où sont les investissements qui amélioreraient la qualité de notre prestation???

Restait à discuter du budget du CCE. Cela n'a été qu'une formalité puisqu'il s'agissait d'entériner une demande de la CGT qui a abouti à un accord sur le versement de 70 000€ pour les œuvres sociales du Comité Central d'Entreprise. Seule la CGT a signé (?)